

Président : MEUNIER Fabrice

Présents : Monsieur Fabrice MEUNIER, Monsieur Philippe DAUPHIN, Madame Valérie JUILLARD, Madame Huguette TOURAILLE, Monsieur Alain COUDERC, Monsieur René GERVAIS, Monsieur Dominique CHAVINIER, Madame Bernadette SEINCE, Madame Annie JOUVE, Monsieur Jérôme PICARD, Monsieur Alexandre FORESTIER.

Excusés :

Procuration :

Secrétaire(s) de la séance: Madame Bernadette SEINCE

Déclassement de la voie communale n° 1 c au bourg dans le domaine public de la commune en vue de son aliénation

Vu le projet d'aménagement du bourg et plus précisément de la place, il est indispensable de procéder au déclassement de la voie communale n° 1 c, (située entre la mairie et la salle polyvalente), le projet est prêt à être soumis à une enquête publique. Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de lancer la procédure. Le conseil municipal après avoir délibéré, par **9 POUR, 1 ABSTENTION (Alexandre Forestier), 1 CONTRE (Alain Couderc)**, approuve le projet de déclassement de la voie communale, et décide le lancement d'une enquête publique. Le lancement et la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du maire.

Autorisation de recours au service d'intérim du centre de gestion du Cantal

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de faire appel au Service Intérim du Centre de Gestion du Cantal pour le remplacement temporaire de la secrétaire de mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à faire appel au Service Intérim du Centre de Gestion du Cantal et dit que les crédits nécessaires au remboursement de la rémunération, des charges, et des frais de gestion tels que mentionnés au règlement du Service Intérim sont prévus au budget.

Achat de panneaux de signalisation

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'acquérir des panneaux de signalisation pour les hameaux de Couchal et des Essards.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à commander les panneaux et à imputer la dépense en investissement.

Budget Commune 2016

Section de fonctionnement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de **1 082 983.39 €**.

Principaux postes de dépenses

- Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, fêtes et cérémonies, assurances, entretien et fournitures voirie, bâtiments, frais de télécommunications et d'affranchissements : **99 350.00 €**
- Charges de personnel : salaires, cotisations patronales URSSAF, caisses de retraites, accident du travail, Assedic : **130 000.00 €**.
- Atténuations de produits : **6 116.00€**
- Autres charges de gestion courante : indemnités fonctions maires et adjoints, service incendie, subventions : **63 700.00 €**.
- Charges financières : intérêts d'emprunt : **7 500.00 €**.
- Charges exceptionnelles : **450.00 €**
- Opération ordre de transfert : **1 110.00 €**
- Dépenses imprévues : réserve **15 000.00 €**
- Virement à la section d'investissement : **759 757.39 €**

Principaux postes de recettes

- Produits des services et ventes divers : redevance camping, cantine scolaire, concessions cimetière, remboursement gestion agence postale, bascule Verchalles : **34 750.00 €**
- Impôts et taxes : contributions directes : **273 671.00 €**
- Dotations et participations : dotation forfaitaire, de solidarité, compensation taxes d'habitation, taxes foncières : **178 949.00 €**
- Autres produits de gestion courante : revenus de immeubles, location de la salle polyvalente et des gîtes : **23 000.00 €**
- Excédent de fonctionnement 2015 reporté : **572 613.39 €**

Section d'investissements

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à **1 479 531.01 €**

Principaux programmes d'investissements

- Aménagement du bourg - 1ère tranche : 485 446.00 €
- Travaux église bénitier : 3 871.00 €
- Maison Mouty/Rispal création de deux appartements : 175 000.00 €
- Eco-quartier Chavaroche : 136 504.49 €
- Acquisition Mobilier Matériel : 12 774.00 €
- Bâtiments communaux : 7 000.00 €
- Voiries Diverses : 12 4000.00 €
- Eclairage public : 6 000.00 €
- Dépenses imprévues : 10 000.00 €
- Emprunt : 63 000.00 € (Capital – Emprunts)

Recettes d'investissement

- Emprunts et cautions : 2 000.00 €
- Subvention Les Essards : 1 000.00 €
- Subvention VPI École : 2 059.00 €
- Subvention création appartements : 124 525.00 €
- Emprunt création appartements : 45 000.00 €
- Subvention aménagement du bourg 1ère tranche : 220 666.00 €
- Produits des cessions d'immobilisations : 23 500.00 €
- FCTVA : remboursement TVA 2015 : 11 625.00 €
- Virement de la section de fonctionnement : 759 757.39 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 267 726.12 €
- Opération ordre de transfert entre section : 1 110.00 €

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le budget primitif 2016.

Présentation et vote du budget primitif 2016 – Assainissement :

Monsieur Le Maire procède à la présentation du budget primitif du service assainissement.

Section d'exploitation

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **34 933.34 €**

Dépenses

- Fournitures non stockables (eau, énergie) : 400.00 €
- Personnels extérieurs au service : 900.00 €
- Reversement des taxes aux agences de l'eau : 2 300.00 €
- Charges financières : 2 100.00 €
- Virement à la section d'investissement : 15 888.34 €
- Amortissement réseaux : 13 345.00 €

Recettes

- Travaux des particuliers : 13 700.00 €
- Redevances assainissement : 12 229.34 €
- Redevance modernisation des réseaux : 2 500.00 €
- Opération d'ordre transfert entre section : 6 504.00 €

Section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à **637 937.21 €**

Dépenses

- Installation, matériel et outillage tech. : 81 535.97 €
- Emprunts : 6 000.00 €
- Opération d'ordre transfert entre section : 6 504.00 €
- Solde d'exécution reporté : 324 421.63 €
- Reste à réaliser : 219 475.61 €

Recettes

- Subvention : 13 707.83 €
- Emprunts : 35 249.75 €
- Autres dettes : 44 456.00 €
- FC TVA 2015 : 128 445.00 €
- Autres réserves : 16 221.51 €
- Virement de la section d'exploitation : 15 888.34 €
- Amortissement réseau : 13 345.00 €
- Reste à réaliser : 370 623.78 €

Le conseil municipal après avoir délibéré, accepte à l'unanimité le budget du service assainissement.

Vote des taux de la fiscalité 2016

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les taux d'imposition des taxes directes locales appliqués en 2016, à savoir, **Taxe d'habitation 17.31 %**, **Taxes foncières bâti 12.47 %**, **Taxes foncières Non bâti 99.08 %**, **CFE 22.45 %**. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à **l'unanimité**, décide de maintenir ces taux pour l'année 2016.

Vote des subventions aux associations 2016

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune verse chaque année une subvention à différentes associations et propose les montants suivants pour l'année 2016.

- | | |
|---|------------|
| - Association de chasse de Vebret | 200.00 € |
| - Groupement vulgarisation agricole Saignes | 50.00 € |
| - Association Anciens Combattants | 200.00 € |
| - Comité d'animations et de loisirs | 3 600.00€ |
| - Amicale des parents d'Élèves | 700.00 € |
| - Amicale des Diabes Bleus | 200.00 € |
| - Comité FNACA Ydes | 200.00 € |
| - Association Sportive VEBRET-YDES | 1 000.00 € |
| - APE (Transport scolaire) | 2 000.00 € |
| - Œuvres diverses | 1 100.00 € |
| - ADMR Saignes | 100.00 € |
| - École de foot Sumène Artense | 400.00 € |
| - Caval'Cantal | 100.00 € |
| - Association Donneurs de Sang Ydes | 100.00 € |
| - Amicale Laïque Ydes Le Bastringue | 50.00 € |

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à **l'unanimité**, valide les montants énumérés ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES :

Ouverture du camping

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les dates d'ouvertures 2016. Le conseil municipal décide d'ouvrir le camping du samedi 2 juillet au samedi 3 septembre 2016.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.

La Secrétaire,

Bernadette SEINCE